



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La place de l'Europe et de l'Union européenne (UE) dans les programmes d'enseignement

La dimension européenne dans les programmes du premier degré

En cycle 1

Domaine 1 : Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

L'oral : l'éveil à la diversité linguistique est pour les élèves « l'occasion de découvrir l'existence de langues, parfois très différentes de celles qu'ils connaissent ». Dans des situations ludiques (jeux, comptines...) ou auxquelles ils peuvent donner du sens (DVD d'histoires de la littérature de jeunesse et de contes connus par exemple), les élèves peuvent avoir une première approche des similitudes et diversités culturelles européennes.

Domaine 2 : Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

Les objectifs « Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique » et « Collaborer, coopérer, s'opposer », peuvent être l'occasion de découvrir les diversités culturelles de l'Europe au travers de rondes et jeux dansés et chantés et de jeux d'oppositions traditionnels des différents pays de l'UE.

En cycle 2

En français et en langue vivante

« La fréquentation d'œuvres complètes empruntées à la littérature patrimoniale (albums, romans, contes, fables, poèmes, théâtre) et à la littérature de jeunesse », la mémorisation de textes poétiques peuvent permettre d'initier une première découverte de la culture européenne à travers la rencontre d'œuvres et d'auteurs de différents pays de l'UE.

En langue vivante, les thématiques « La classe » et « L'univers enfantin » offrent également la possibilité d'effectuer ponctuellement des comparaisons concernant la vie quotidienne d'enfants dans d'autres pays européens. Enfin « les activités langagières en langues vivantes étrangères et régionales » sont l'occasion de mettre en relation la langue cible avec le français ou des langues différentes, de procéder à des comparaisons du fonctionnement de la langue

et de permettre une observation comparée de quelques phénomènes simples, par exemple autour d'un album jeunesse.

Dans les enseignements artistiques

Les entrées « Connaître diverses formes artistiques de représentation du monde : œuvres contemporaines et du passé, occidentales et extra occidentales » en arts plastiques ainsi que « Chanter une comptine, un chant par imitation » en éducation musicale, peuvent offrir l'occasion d'une ouverture culturelle sur les pays de l'UE.

En éducation physique et sportive

La compétence « S'approprier une culture physique sportive et artistique » peut mener à « découvrir la variété des activités et des spectacles sportifs » propres à différents pays membres de l'UE.

Dans l'enseignement « Questionner le monde »

La thématique « Les représentations du monde et l'activité humaine » offre une entrée particulièrement riche, qui permet aux élèves de commencer, dès le cycle 2, « à observer et à aborder les faits culturels et à développer leur sensibilité à la différence et à la diversité culturelle », entre autres au sein des pays de l'UE.

En cycle 3

En français

L'ouverture sur l'Europe peut se faire par les entrées de culture littéraire et artistique, en **CM1 et CM2** : à travers « Imaginer, dire et célébrer le monde », il est possible de faire « découvrir des poèmes, des contes étiologiques, des paroles de célébration appartenant à différentes cultures ».

En langues vivantes et régionales

Thématique « L'enfant »

La dimension européenne peut être travaillée dans le sous-thème « Les habitudes de l'enfant ». En s'appuyant sur des échanges d'informations (photos ou vidéos, par courrier ou eTwinning) avec des classes de même niveau, il est possible de montrer les similitudes ou les divergences entre les pays européens en ce qui concerne les habitudes et les activités quotidiennes des enfants.

Dans le sous-thème « Le temps, les grandes périodes de l'année, de la vie », une piste consiste à souligner les caractéristiques culturelles et/ou les repères visuels des moments qui rythment l'année, notamment dans les pays européens, et des moments ou événements qui marquent la vie de l'enfant dans sa famille.

Thématique « La classe »

Dans les sous-thèmes « La classe, les règles et règlements dans la classe » et « Les activités scolaires », les professeurs peuvent s'appuyer sur des exemples concrets issus des pays européens et illustrés par des photos, diapositives, extraits de films, témoignages par eTwinning relatifs à la classe et aux activités scolaires.

Thématique : « L'univers enfantin »

Les sous-thèmes « Les contes et légendes » et « Les monstres, fées et autres références culturelles de la littérature enfantine » permettent, à l'aide de la littérature et des films des aires culturelles concernées, de présenter des figures typiques d'un pays et des personnages ou figures communs au français et aux langues étrangères (sorcières, fées, princes et princesses, Boucles d'or, etc.).

Dans le sous-thème « La littérature enfantine, les comptines, les chansons », l'étude de la culture des pays européens s'appuie sur des documents authentiques, au nombre desquels

figure en bonne place la littérature enfantine ; l'étude de comptines et chants sensibilise les élèves à la fois à la culture des pays européens et à la musique des langues.

Le sous-thème « Les drapeaux et monnaies » permet, dans la perspective d'une initiation à la géographie des pays européens, et en s'appuyant sur des cartes géographiques, de montrer comment le drapeau reflète la composition géographique de chaque pays. On peut également signaler la présence du drapeau lors de fêtes nationales, événements sportifs, etc., en faisant identifier le pays concerné aux élèves par le repérage d'indices visuels, parmi lesquels le drapeau. Cet élément du programme culturel de langue vivante peut être traité en interdisciplinarité : les moments consacrés au cycle 2 à « Questionner le monde » sont l'occasion d'associer l'objectif culturel de l'enseignement de la langue vivante à un autre enseignement du programme de cycle 2.

Enfin, dans les sous-thèmes « Les grandes fêtes et coutumes » et « Les recettes », les spécialités dans les pays européens peuvent être abordées en association avec les saisons ou les fêtes calendaires et fêtes de famille, ou encore à l'évocation de certaines régions, particulièrement en cas de correspondance – par courrier classique ou *eTwinning* – ou de jumelage de ville à ville.

En histoire-géographie

En histoire, le thème 3 de **CM2**, « La France, des guerres mondiales à l'Union européenne », comporte un chapitre sur « La construction européenne » où « L'élève découvre que des pays européens, autrefois en guerre les uns contre les autres, sont aujourd'hui rassemblés au sein de l'Union européenne ».

En géographie, le thème 1 de **CM2** « Se déplacer » permet, à travers son objet « Se déplacer de ville en ville, en France, en Europe et dans le monde », de souligner la façon dont le cadre de l'Union européenne facilite les mobilités.

En enseignement moral et civique

À l'école élémentaire, l'Europe apparaît explicitement dans le programme de **CM2** : parmi les contenus d'enseignement, les élèves doivent « savoir que la République française est membre de l'Union européenne ». La démarche suivante est proposée : « Connaître le drapeau européen, comprendre pourquoi il est associé au drapeau tricolore sur les bâtiments publics et reconnaître l'hymne européen ». Pour cette même année, l'étude des libertés et droits fondamentaux demande de faire connaître – parmi d'autres textes – la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2000).

En éducation musicale

« L'apprentissage et l'imitation de chansons en langue étrangère ou régionale permet de développer les compétences d'écoute et d'assimilation du matériau sonore de la langue étudiée », ainsi de découvrir des chants d'autres pays de l'UE.

En arts plastiques

Il est demandé de favoriser « une rencontre régulière, directe ou médiatisée, avec des œuvres d'art de référence, contemporaines et passées, occidentales et extra occidentales ».

En histoire des arts

L'entrée par « Relier des caractéristiques d'une œuvre d'art à des usages, ainsi qu'au contexte historique et culturel de sa création » offre une ouverture sur l'Europe par la mise en relation d'« une ou plusieurs œuvres contemporaines entre elles et [...] une aire géographique [...] ».

La dimension européenne dans les programmes du second degré

En français

Les références données ci-dessous ne mettent en avant que les références explicites à l'Europe.

Au collège

Dans le cadre de l'enseignement du français au collège, l'Europe n'est pas un objet d'étude. En revanche, en **sixième**, à travers la thématique « Le monstre, aux limites de l'humain », il est possible d'étudier « des contes et légendes de France et d'autres pays et cultures ».

Par l'entrée de culture littéraire et artistique en classe de **troisième** « Agir sur le monde : Agir dans la cité : individu et pouvoir », il est possible de faire découvrir des œuvres et textes du XX^e siècle appartenant à des genres divers liées à des bouleversements historiques majeurs en lien avec la programmation annuelle en histoire (étude du XX^e siècle, thème 1 : « L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales »), une œuvre ou la partie significative d'une œuvre portant un regard sur l'histoire du siècle – guerres mondiales, société de l'entre-deux-guerres, régimes fascistes et totalitaires (lecture intégrale).

En cycle 4, la comparaison d'œuvres littéraires issues de différentes cultures est souhaitée. La lecture en français d'œuvres des patrimoines régional, européen et mondial, notamment celles qui ont fortement influencé la littérature nationale, peut donner lieu à des travaux communs, à la lecture d'extraits en langue originale, à la compréhension des contextes culturels qui ont fait naître ces œuvres.

Au lycée général et technologique

En classe de **seconde**, l'objet « **La littérature d'idées et la presse du XIX^e au XXI^e siècle** » peut prendre comme support l'idée européenne à travers des textes d'auteurs comme Victor Hugo ou François Mauriac, ce qui permettrait d'intégrer l'étude de la presse et des médias, afin par exemple de travailler sur les écrits argumentatifs.

Au lycée professionnel

En classe de **seconde**, l'objet d'étude « S'informer, informer : les circuits de l'information » s'articule avec l'éducation aux médias et à l'information, question transversale du programme d'enseignement moral et civique. Il peut s'appuyer, pour traiter de la naissance de la presse et de la circulation des idées, sur les apports du programme d'histoire (« L'Amérique et l'Europe en révolution (des années 1760 à 1804) ») et de géographie (« Des réseaux de production et d'échanges mondialisés » ; « Une circulation croissante et diverse des personnes à l'échelle mondiale »).

En langues anciennes

Au collège

Le programme de l'enseignement de complément langues et cultures de l'Antiquité précise : « De manière à donner davantage de sens à l'apprentissage, on contextualise l'histoire des langues et des alphabets, on fait découvrir leurs origines et leur devenir, en français et dans d'autres langues européennes. »

Au lycée

Les enseignements de LCA et LLCA, dans les trois niveaux classes, proposent, à travers l'axe « Méditerranée », dans le prolongement des notions étudiées, une mise en valeur d'un espace géographique et historique fondateur, dans ses principes, son évolution et sa cohésion.

Ces programmes souhaitent ainsi montrer que l'enseignement du latin et du grec est à la confluence des savoirs d'aujourd'hui et au service d'un approfondissement de la culture contemporaine.

La lecture des œuvres et des textes majeurs de la littérature gréco-latine, situés dans leur contexte, constitue le socle de l'apprentissage. En fonction de la situation pédagogique, ces œuvres et textes sont abordés selon diverses modalités de lecture : en traduction, en lecture bilingue, en langue originale ; dans leur intégralité ou en extraits. Ils sont confrontés à des œuvres modernes et contemporaines, issues de la littérature française ou étrangère, avec lesquelles ils entrent en résonance. Cette confrontation peut être l'occasion d'aborder l'évolution des formes littéraires (continuité, reprise ou rupture, voire disparition).

En spécialité humanités, littérature, philosophie

En classe de première

Au semestre 2, les objets d'étude « Les représentations du monde » et « Découverte du monde et pluralité des cultures » permettent de souligner, avec la redécouverte de la culture antique et la crise religieuse, deux sortes de bouleversements qui ont marqué la culture européenne dans la période de référence : la découverte de nouvelles terres ; le changement des dimensions du monde, lié à la révolution astronomique et à l'invention des instruments d'optique.

En classe terminale

Le premier semestre de la classe terminale est consacré à la problématique de la recherche et de la formation de soi – problématique à tous égards centrale dans la culture, dans la littérature et la philosophie modernes.

La période de référence – du romantisme au XX^e siècle – a été dans toute l'Europe celle de grandes mutations sociales et politiques, mais aussi intellectuelles et esthétiques, qui ont entraîné de profondes transformations dans la manière de concevoir les rapports entre l'individu et la société, les modèles d'éducation et les formes de la liberté.

En Europe comme en Amérique, le tournant du XX^e siècle est le moment d'un vaste débat sur les finalités de l'éducation scolaire, ses méthodes et son extension.

À ce titre, ils ont ouvert la voie aux romantismes européens, attentifs à tous les mouvements de l'âme, à sa communication avec la nature et aux forces qui trament la destinée des individus.

En histoire

Au collège

En 5^e, le programme permet de réfléchir aux racines de l'idée européenne, d'abord à travers les cours sur le Moyen Âge qui permettent de définir les fondements et les évolutions de la chrétienté d'Occident, mais également les apports liés aux échanges avec les mondes byzantin et musulman, ainsi que le développement d'une civilisation urbaine caractéristique. Les chapitres sur la Renaissance et la Réforme permettent également de réfléchir sur un moment décisif de la construction intellectuelle et spirituelle de l'Europe.

En 4^e, le chapitre « L'Europe des Lumières : circulation des idées, despotisme éclairé et contestation de l'absolutisme » peut être mobilisé pour souligner le caractère européen d'un mouvement à l'origine des idées et des valeurs qui fondent notre République ainsi que celles de l'UE.

En 3^e, dans le thème « Le monde depuis 1945 », la construction européenne est étudiée dans le contexte de la guerre froide et des décolonisations, et doit être abordée par des réalisations concrètes. Le rôle de l'UE pour la France peut également être abordé dans le thème 3 « Françaises et Français dans une République repensée ».

Au lycée général et technologique

En **terminale générale**, la construction européenne est d'abord abordée dans le chapitre « La France : une nouvelle place dans le monde » du thème « La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) » à travers le rôle de la IV^e République, puis dans le thème « Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991 » autour de la démocratisation de l'Europe méridionale. Dans le dernier thème « Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopération et conflits », le deuxième chapitre est consacré à « La construction européenne entre élargissement, approfondissement et remises en question » et porte sur le passage de la CEE à l'UE et les débats autour de l'Europe des États et de l'Europe des citoyens. La construction européenne est également étudiée dans le programme de **terminale technologique** dans le thème 2 « Du monde bipolaire au monde multipolaire ».

Au lycée professionnel

En **terminale**, dans le thème 1 « Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945 », la naissance de la CEE s'intègre dans l'étude des organisations régionales qui s'affirment. La construction européenne est un des axes de réflexion pour comprendre les évolutions du monde depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

En géographie

Au collège

Outre la possibilité de choisir l'Union européenne comme support d'étude de cas sur des thématiques du programme, comme sur les migrations transnationales en 4^e, le thème de 3^e « La France et L'Union européenne » permet, dans le chapitre « L'UE, un nouveau territoire de référence et d'appartenance », par une démarche géographique, « d'aborder l'Union européenne dans une perspective de construction et de politiques territoriales. On présente les caractéristiques du territoire de l'UE en insistant sur la position du territoire français dans cette géographie européenne et le potentiel que l'UE représente pour notre pays. On aborde cette question en y intégrant l'examen d'une région transfrontalière. »

Au lycée général et technologique

Les questions spécifiques sur la France que l'on retrouve en séries générales sur toutes les questions, hormis les thèmes conclusifs, amènent à réfléchir sur l'Union européenne et à son rôle sur l'organisation du territoire français.

En **terminale générale**, le thème 3 « L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes » met l'accent sur la diversité des territoires européens, la puissance commerciale de l'UE, ses défis et tensions externes et internes qui limitent son poids mondial. La réflexion porte également sur les politiques de cohésion économiques et territoriales, ainsi que sur les territoires transfrontaliers qui concernent le territoire français. Le thème conclusif de l'année analyse la place de la France dans l'UE et la mondialisation.

En enseignement moral et civique

Au collège, l'Europe apparaît à tous les niveaux d'enseignement. En classe de 6^e, la notion de représentation est abordée à toutes les échelles, dont celle de l'Union européenne (Parlement européen). Il est aussi fait mention de la Charte des droits fondamentaux de l'UE pour l'étude du droit à la vie privée.

En 5^e, une démarche pour étudier les agissements discriminatoires en ligne inclut l'échelon européen : « Étudier comment le droit s'adapte pour mieux lutter contre les discours de haine (création de l'Observatoire de la haine en ligne rattaché à l'ARCOM créé par l'article 16 de la loi contre les discours haineux en ligne du 24 juin 2020 ; règlement européen sur les services

numériques en ligne - *Digital Services Act*) ». Le programme rappelle que la solidarité, évoquée dans le cadre national, « s'exerce également à l'échelle de l'Union européenne ».

En **4^e**, le programme rappelle que les droits et libertés sont « garantis par des traités internationaux et leur respect contrôlé par des cours supranationales (Cour européenne des droits de l'homme notamment). »

En **3^e**, les institutions européennes sont objet d'étude en elles-mêmes : « depuis l'après-guerre, la démocratie française s'inscrit dans les institutions du Conseil de l'Europe et de l'UE, qui élargissent le champ du débat et définissent une citoyenneté européenne. Au sein de l'UE, les États membres sont tenus d'appliquer le droit communautaire (traités, règlements, directives, décisions de la Cour de justice de l'UE). » La démarche suivante est proposée : « À partir d'un exemple de questions débattues au niveau européen, présenter les institutions européennes en montrant ce qui relève de la souveraineté des États et ce qui relève d'une logique supranationale. » L'idée de citoyenneté européenne peut être travaillée ainsi : « un citoyen européen est habilité à faire valoir ses droits devant une juridiction européenne (Cour de justice de l'Union européenne ou Cour européenne des droits de l'Homme) » ; « à partir d'une procédure, aborder les différents droits liés à la citoyenneté européenne dans l'UE (traités européens et Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne). » La visite d'institutions européennes est également proposée à titre d'exemple parmi les projets d'éducation à la citoyenneté possible. Enfin, l'étude des campagnes électorales et référendaires : Exposer les différentes temporalités et modalités électorales (élections présidentielles, législatives, sénatoriales, régionales, départementales, municipales, européennes).

Au lycée, en classe de **2^{de}**, l'étude de l'État de droit inclut la dimension européenne : « L'État de droit est promu par les nations démocratiques, par le Conseil de l'Europe et par l'Union européenne ». Sont proposées les démarches suivantes : « À partir des textes européens (Convention européenne des droits de l'homme - CEDH, Charte européenne des droits fondamentaux), définir, par une approche historique, l'État de droit en s'appuyant sur les éléments abordés en quatrième » ; « Montrer, par l'analyse d'une décision, comment les cours européennes de Strasbourg et de Luxembourg contrôlent l'action de l'État en matière de droits fondamentaux (par exemple dans les lieux de privation de liberté). » Dans l'étude de l'encadrement des libertés de la presse et de l'information, le programme propose d'aborder la question de la régulation des médias sociaux en envisageant l'action européenne (directives européennes, règlement européen sur les services numériques, Code européen des bonnes pratiques contre la désinformation (2018), Pharos).

En **1^{re}**, l'étude de la cohésion sociale et du principe de laïcité peut s'appuyer sur la contextualisation suivante : « La Cour européenne des droits de l'Homme reconnaît que des restrictions à la liberté de manifester sa religion ou ses convictions sont possibles. » L'étude de la nationalité et de la citoyenneté intègrent l'échelle européenne : « dans la République française, la communauté nationale est une communauté ouverte marquée par la possibilité d'acquérir la nationalité française (distinction du droit du sang et du droit du sol) comme par l'existence d'une citoyenneté européenne. » La démarche suivante est proposée : « présenter les droits afférents à la citoyenneté européenne. Les enjeux de défense et de sécurité nationales peuvent également être traités en les articulant aux perspectives d'une « défense européenne ».

En **terminale**, le programme annuel s'organise autour de la vie démocratique, à l'échelle nationale mais également à l'échelle de l'Union européenne. Le programme rappelle que « les citoyens français sont également éligibles au Parlement européen ». L'étude de la délibération dans les institutions inclut l'échelon du droit européen : « les lois peuvent résulter de directives européennes » ; les démarches proposées mentionnent à plusieurs reprises des politiques européennes (migration, environnement).

En **CAP**, le programme reprend les éléments mentionnés pour le lycée. Il précise, dans l'étude de l'État de droit : « Membre de l'Union européenne, la France doit conformer son droit au droit européen ». Une démarche spécifique est proposée : « Dans une approche interdisciplinaire, on pourra étudier les évolutions contemporaines du droit européen du travail, notamment concernant les mineurs, en s'appuyant sur la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2000), son article 32 (interdiction du travail des enfants et protection des jeunes au travail) et les dispositions prévues par le Code du travail français (travaux interdits et réglementés, dérogation pour les jeunes en formation professionnelle). »

En spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

Le nouvel enseignement de spécialité d'histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP) enrichit fortement l'étude de l'Union européenne. Sa vocation d'approfondissement tournée vers les études supérieures permet de pousser la réflexion autour des principes et du fonctionnement de l'UE à travers différents angles de vue. Dans le thème de 1^{re} « Comprendre un régime politique : la démocratie », l'objet de travail conclusif, résultat d'une étude historique et géopolitique autour de différents axes de réflexion, porte sur « L'Union européenne et la démocratie ». L'étude doit insister sur le fonctionnement de l'UE, en articulant les notions de démocratie représentative et de démocratie déléguée, et sur l'action de l'UE face aux citoyens et aux États, avec ses remises en question, depuis 1992. C'est donc une façon d'interroger sur une durée importante (7-8 heures) la démocratie européenne.

Dans le thème de 1^{re} « Étudier les divisions politiques du monde : les frontières » consacré aux caractéristiques des frontières et aux échanges et affrontements qui y sont liés, le thème conclusif porte sur « Les frontières internes et externes de l'UE ». Pour synthétiser cette question des frontières, les élèves doivent travailler sur les enjeux de l'espace Schengen (venir en Europe, passer la frontière), sur les frontières d'un État adhérent et sur les espaces transfrontaliers intra-européens. C'est là encore un moyen d'approfondir l'étude de l'UE, mais aussi de confronter des représentations parfois ancrées des élèves aux réalités d'une des caractéristiques fondamentales de l'UE.

En langues vivantes et régionales

Au collège

Thématique « École et société »

Cette thématique peut être l'occasion de comparer les systèmes scolaires en Europe. Des correspondances de type e-Twinning permettent de personnaliser les informations, de recevoir des photos, vidéos et documents authentiques attachés à un établissement scolaire identifié, de recueillir des informations précises, d'échanger des témoignages sur la vie quotidienne à l'école et les relations en milieu scolaire en Europe.

Thématique : « Voyages et migrations »

Le sous-thème « voyages scolaires, touristiques » permet une première rencontre avec l'autre. Les voyages touristiques et scolaires en Europe par exemple tendent à favoriser la construction de compétences interculturelles, de confronter les stéréotypes culturels à la réalité. Grâce au voyage, l'élève crée sa propre appréciation de l'altérité et perçoit mieux le découpage du monde qu'offre la langue étrangère et les différences de perspectives et d'usages d'un pays à l'autre en matière de sociabilité, de déplacements et d'occupation de l'espace, de rythmes quotidiens, etc.

Le sous-thème « Exil, migration et émigration » met en avant la migration comme forme de renoncement et la quête d'une vie meilleure. Ces déplacements s'ouvrent à l'ailleurs et aux

possibles. L'élève, citoyen du monde, sera guidé vers l'appréhension de ces voyages souvent difficiles afin d'en comprendre le fonctionnement et de se familiariser avec les mouvements migratoires, notamment en Europe – qui feront peut-être aussi écho à sa propre expérience ou à son histoire familiale.

Thématique « Rencontre avec d'autres cultures »

Cette thématique introduit les repères historiques et géographiques et pose la question de l'ancrage des langues dans leur réalité culturelle et géographique. Le voyage vers l'appropriation d'un nouveau langage passe par la découverte de repères spatiaux et chronologiques précis ouvrant un chemin éclairé par la connaissance de faits historiques, de personnalités, d'éléments représentatifs du patrimoine et de la diversité de l'Europe. Cette rencontre avec une réalité et une culture différentes contribue à rendre les langues étrangères moins étrangères et invite l'élève à s'éloigner de la sphère de son quotidien pour aller vers de nouveaux horizons.

Le sous-thème « les modes de vie, tradition, histoire et institutions » permet une entrée dans la dimension européenne. Les différentes traditions, commémorations et célébrations sont le point de rencontre entre l'histoire et la vie quotidienne [...]. Véritable reflet des mœurs et des règles en vigueur dans la communauté, les traditions, notamment en Europe, peuvent aider l'élève à prendre du recul et à développer un esprit de compréhension mutuelle et d'ouverture.

Au lycée général et technologique

En classe de seconde, il s'agit d'aller au-delà du thème du cycle 4 étudié au collège, « la rencontre avec d'autres cultures », et de problématiser davantage les questions de cohésion sociale et culturelle. L'axe 4 « représentation de soi et rapport à autrui » de la thématique « L'art de vivre ensemble » interroge sur l'image de soi par rapport aux autres et cherche à savoir si l'image de soi revêt la même importance dans les cultures étudiées.

Dans le cycle terminal, plusieurs axes permettent de traiter de l'Europe :

- L'axe 1 « Identités et échanges » de la thématique « Gestes fondateurs et mondes en mouvement » présente la mobilité (intellectuelle, physique...) qui caractérise le monde actuel et implique la multiplication des contacts, des échanges, des partenariats tout en posant les questions de l'acculturation, de l'intégration, de l'adaptation, de l'inclusion, etc. Cette mobilité suppose le franchissement de frontières géographiques et politiques. Le terme de frontière est appréhendé dans ses différentes acceptions (frontière historique, culturelle, linguistique, etc.). Le thème de l'Europe a toute sa place dans cet axe.
- L'axe 7 « Diversité et inclusion » de la thématique « Gestes fondateurs et mondes en mouvement » s'intéresse aux réponses apportées aux questions posées par l'évolution de sociétés de plus en plus diverses et ouvertes. Les langues vivantes jouent un rôle fondamental pour l'insertion et la cohésion sociales dans des sociétés de plus en plus cosmopolites. L'étude de la diversité culturelle au sein de l'Europe favorise une réflexion sur le rapport à l'Autre et permet la mise en place de projets interculturels et plurilingues.
- L'axe 8 « Territoire et mémoire » de la thématique « Gestes fondateurs et mondes en mouvement » s'interroge sur la construction et la transmission de l'héritage collectif dans une aire géographique donnée. Les espaces régionaux, nationaux et transnationaux offrent des repères marquants (dates, périodes, lieux, événements, espaces saisis dans leur évolution temporelle, figures emblématiques, personnages historiques, etc.) et permettent de s'interroger sur la manière dont se construit et se transmet un héritage collectif. L'Europe a vocation à s'intégrer dans cet axe.

En spécialité Langues, littératures et cultures étrangères et régionales

En première

Ce programme vise une exploration approfondie et une mise en perspective des langues, littératures et cultures des aires linguistiques considérées ainsi qu'un enrichissement de la compréhension par les élèves de leur rapport aux autres et de leurs représentations du monde. Il a également pour objectif de préparer à la mobilité dans un espace européen et international élargi et doit être pour les élèves l'occasion d'établir des relations de comparaison, de rapprochement et de contraste.

Programme de LLCER allemand

La thématique « Représentations et expressions de la mémoire » invite à analyser la façon dont la mémoire des moments décisifs de l'histoire allemande au sein de l'espace européen (Saint-Empire romain germanique, Réforme, guerre de Trente Ans, Lumières, guerres mondiales) s'est construite et évolue.

Programme de LLCER anglais

La thématique « Rencontres » aborde l'identité sociale qui procède de rencontres avec l'Autre : à toute époque et en tous lieux, l'Homme s'est construit à travers des rencontres. Qu'elles soient individuelles ou collectives, ces rencontres bouleversent le statu quo et remettent en question l'ordre établi. La thématique de l'Europe a toute sa place ici.

Programme de LLCER espagnol

Le sous-thème « échanges et transmissions » (thématique « Circulation des hommes et circulation des idées ») invite à réfléchir aux contacts artistiques avec l'étranger qui ont contribué à construire l'identité hispanique, fruit d'influences que nous montrent par exemple les mouvements artistiques d'avant-garde, notamment en Europe.

Programme de LLCER italien

Dans une perspective humaniste, le programme de l'enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures en italien entend contribuer à la compréhension du monde, à l'ouverture à l'altérité et à la consolidation des valeurs de citoyenneté européenne.

Le sous-thème « Du passé imaginaire au futur imaginé » de la thématique « Imaginaires » permet de s'interroger sur les images de l'Italie, d'hier et d'aujourd'hui, sur leurs ruptures et continuités : comment vit-on *all'italiana* ? Quels sont les contours du *Bel Paese* où l'on s'adonne à la *dolce vita* et au *farniente* dans l'imaginaire européen ? Quelle image l'Italie et les Italiens souhaitent-ils montrer d'eux-mêmes ? Autant de stéréotypes et de projections à questionner pour déterminer la part de fantasme et de réalité.

Le sous-thème « Désobéissances et résistances » de la thématique « Pouvoirs et contre-pouvoirs » interroge sur la désobéissance et la résistance qui ont pris, en Italie, des formes collectives et ont contribué à la naissance de la conscience individuelle qui deviendra progressivement un des socles des démocraties européennes modernes.

En terminale

Le préambule commun a pour objectif de favoriser une connaissance fine des langues et cultures concernées dans leur rapport à l'Histoire et de permettre une plus grande ouverture dans un espace européen et international élargi ainsi que de préparer les élèves à la mobilité. Il doit être pour les élèves l'occasion d'établir des relations de comparaison, de rapprochement et de contraste.

Programme de LLCER allemand

Dans les exemples d'objet d'étude, quelques pistes dans les références culturelles font référence à l'Europe.

- Thématique « Formes et fondements des liens sociaux dans l'espace germanophone »
 - Axe d'étude 1 : Construction et organisation des liens sociaux

Le rapport à l'argent, entre dimension matérielle et valeur symbolique [pour une mise en perspective franco-allemande et européenne] [essai]

- Axe d'étude 2 : Socialisation et sociabilité : espaces et enjeux

Les vecteurs de liens de citoyenneté nationale, européenne et mondiale

- Thématique : « L'espace germanophone et ses mythologies »

Cette thématique envisage le rôle et la réception du mythe et des mythologies dans la culture de l'espace germanophone. En lien avec l'héritage européen, elle s'inscrit dans le temps long, du Moyen Âge à la période contemporaine.

Programme de LLCER anglais

- Thématique : « Rencontres »

- Axe d'étude : La confrontation à la différence

JAMES H., *The Europeans*, 1878.

Programme de LLCER anglais monde contemporain

- Thématique : « Environnements en mutation »

- Axe d'étude 1 : Frontière et espace

Exemple d'objet d'étude : les espaces frontaliers

La frontière entre le Royaume-Uni et l'Union européenne : trait d'union et séparation

- Thématique : « Relation au monde »

Chacune des composantes du monde anglophone fait partie intégrante du monde contemporain, qui contribue à la façonner (on songe, par exemple, aux mutations économiques en Irlande à la suite de son entrée dans l'Union européenne).

- Axe d'étude 1 : Puissance et influence

Exemple d'objet d'étude : Rôle géostratégique

Le déploiement des forces aériennes, terrestres et navales (opérations militaires récentes, leurs succès, succès partiels et échecs ; stationnement de troupes américaines et britanniques sur le continent européen...)

- Axe d'étude 2 : Rivalités et interdépendances

Exemple d'objet d'étude : L'évolution des équilibres mondiaux

Le désengagement des États-Unis vis-à-vis de l'Europe communautaire à la faveur du tournant vers la région indo-pacifique

La relation du Royaume-Uni avec l'Europe communautaire : politique agricole commune, politique commune de la pêche, négociations pour la sortie de l'Union européenne, etc.

La fragilisation d'un certain ordre libéral : le débat sur les migrations (flux migratoires entre le Royaume-Uni et le continent européen, etc.).

Exemple d'objet d'étude : Une interdépendance de fait

Les échanges commerciaux et de services (États-Unis/Royaume-Uni, Royaume-Uni/Union européenne, etc.)

Programme de LLCER italien

Le préambule spécifique à l'enseignement de spécialité d'italien souligne que la maturité intellectuelle des élèves, par la compréhension de la complexité de la place singulière de la langue et de la culture italiennes, vise l'ouverture à l'altérité et la consolidation des valeurs de citoyenneté européenne.

Dans la thématique « Voyages », l'Italie est par excellence un espace où depuis toujours on navigue, on franchit, on explore les frontières et où se pose donc avec évidence et complexité la question de l'identité et des identités, que l'on peut décliner et explorer à travers tous les prismes – local, régional, national ou européen ; social, politique et économique ; culturel, artistique et linguistique.

En sciences économiques et sociales

En enseignement commun de SES

En **2^{nde} générale et technologique**, L'Europe n'est pas un objet d'étude en soi mais un des questionnements du programme en science économique, « Comment crée-t-on des richesses et comment les mesure-t-on ? », qui peut être mobilisé pour effectuer des comparaisons européennes dans les mesures de l'activité économique.

En enseignement de spécialité de SES

En **terminale générale**, l'intégration européenne et les politiques économiques dans le cadre européen font l'objet d'un questionnement de science économique en terminale « Quelles politiques économiques dans le cadre européen ? » Ainsi les effets du marché unique sur la croissance sont-ils étudiés. La politique européenne de la concurrence est traitée en travaillant sur ses objectifs, ses modalités et ses limites. L'impact des politiques monétaire et budgétaire sur la conjoncture est explicité et l'articulation de ces politiques est analysée dans le cadre européen.

En enseignement de spécialité droit et économie

En première technologique

Dans le programme de droit, et dans le thème 1 « Qu'est-ce que le droit ? », une partie est consacrée aux sources du droit. Le droit communautaire, les traités ainsi que les institutions que sont la Commission européenne, le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen sont abordés pour permettre de réaffirmer le caractère européen de notre système juridique.

Dans le programme d'économie, le thème 2 « Comment la richesse se crée-t-elle et se répartit-elle ? » peut être mobilisé (comme pour l'enseignement commun de SES en seconde) pour effectuer des comparaisons européennes dans les mesures de l'activité économique. Toujours dans le programme d'économie, le thème 4 « Quels modes de financement de l'activité économique ? » permet de mettre l'accent sur le rôle des banques centrales (et en particulier la Banque centrale européenne) par rapport au système bancaire.

En terminale technologique

Dans le programme d'économie, le thème 6 « Comment l'État peut-il intervenir dans l'économie ? » consacre une partie à l'étude des politiques économiques de l'État et de l'Europe. Le processus d'intégration économique et monétaire est traité à travers l'étude de la politique monétaire européenne et des règles communes de politique budgétaire.

Dans les enseignements d'économie du lycée professionnel

Économie-droit

Dans le module 4 « L'État : quel rôle dans l'activité économique ? », une question est consacrée à la mesure de l'activité économique et les élèves sont amenés à commenter les indicateurs de l'économie française au regard d'autres pays européens.

Toujours dans le module 4, la question de l'action de l'État sur l'activité économique peut permettre, dans le cadre d'un travail d'approfondissement, d'étudier l'impact de l'intégration européenne dans les mesures de politiques économiques.

Économie-gestion

Dans le module 3 « De la création de valeur à sa répartition », une question est consacrée à la mesure des richesses créées, et les élèves sont amenés à commenter les indicateurs de

mesure de richesse (PIB). Dans ce cadre, un prolongement peut être proposé pour comparer ces mesures à celles d'autres pays européens.

Dans les enseignements artistiques

Au collège

En éducation musicale, il est possible pour travailler la compétence « Écouter, comparer, construire une culture musicale et artistique » de faire découvrir aux collégiens « quelques grandes œuvres musicales représentatives du patrimoine français, européen, occidental et non occidental ; ensemble de marqueurs stylistiques. »

Les croisements entre enseignements sont aussi l'occasion d'aborder l'Europe actuelle ou passée.

En lien avec les arts plastiques, le français, l'histoire et la géographie, les langues vivantes :

- Hybridation, métissage et mondialisation dans la pratique artistique.
- Arts musicaux et montée du pouvoir royal dans la France et l'Europe des XVI^e et XVII^e siècles (comment ils en rendent compte, comment ils sont stimulés par elle).

En lien avec les langues et cultures de l'Antiquité (LCA), et comme contribution au parcours d'éducation artistique et culturelle, il est possible de montrer aux élèves l'« importance des documents latins et grecs du Moyen Âge : étude de chroniques. Comprendre en quoi le latin et le grec sont liés à l'identité européenne. »

Au lycée

Dans les enseignements optionnels de seconde d'histoire des arts

Dans le cadre de l'étude de foyers chrono-géographiques, pour les différentes périodes, il est possible d'étudier un foyer européen (autre que la France) : la Grèce classique, V^e et IV^e siècles av. J.-C. ; Florence, du XIV^e au XVI^e siècle ; les Pays-Bas, XVII^e siècle ; l'Allemagne et l'Europe centrale romantiques, du XVIII^e au XIX^e siècle ; Berlin, depuis 1989.

En cinéma et audiovisuel

Les films étudiés, tous en version originale, peuvent être l'œuvre d'un réalisateur d'un pays d'Europe.

La notion de transferts culturels permet d'envisager dans sa complexité et son caractère dynamique la rencontre entre deux aires culturelles ou deux systèmes de production (**Hollywood et l'Europe**, Hollywood et Hong Kong, un studio européen et un japonais, etc.).

Au programme limitatif figure *La Tortue rouge*, premier long-métrage d'animation du Néerlandais Michael Dudok de Wit aux côtés de films français ou américain.

En mathématiques

Au collège

Le thème C « Grandeurs et mesures » est le thème le plus opportun pour effectuer un travail interdisciplinaire en lien avec l'Europe.

L'approche de l'Europe peut également être utilisée pour contextualiser les énoncés ou les activités des élèves dans les autres thèmes du programme de mathématiques.

Au lycée général et technologique

Le thème « Statistiques et probabilités » des programmes de mathématiques permet d'utiliser des statistiques européennes. L'approche de l'Europe peut également être utilisée pour contextualiser les énoncés ou les activités des élèves dans les autres thèmes des programmes de mathématiques.

De plus, l'enseignement optionnel de mathématiques complémentaires de terminale générale est propice à la contextualiser des énoncés à l'aide de données européennes,

comme dans les deux thèmes d'études « Modèles d'évolution » et « Répartition des richesses, inégalités ».

Au lycée professionnel

Deux domaines de connaissance, « Statistique – Probabilités » et « Calculs commerciaux et financiers » des programmes de mathématiques de la voie professionnelle, permettent d'utiliser des statistiques européennes ou des situations concrètes liées à des entreprises implantées en Europe.

L'approche de l'Europe peut également être utilisée pour contextualiser les énoncés ou les activités des élèves dans les autres domaines de connaissances des programmes de mathématiques.

En physique-chimie

Au collège

Le thème « L'énergie, ses transferts et ses conversions » est une porte d'entrée pour effectuer des comparaisons entre les différents pays européens sur la production d'énergie électrique (production, consommation, pertes, gaspillage, économie, énergies renouvelables).

L'approche de l'Europe peut également être utilisée pour contextualiser les énoncés ou les activités des élèves dans les autres thèmes du programme de physique-chimie.

Au lycée général et technologique

Les thèmes « Constitution et transformations de la matière » en seconde, et « Mouvement et interactions » en première et terminale, permettent d'aborder les conversions et les transferts d'énergie à partir de données européennes. De plus, les programmes de physique-chimie incitent les professeurs, dès que possible, « à une mise en perspective des savoirs avec l'histoire des sciences et l'actualité scientifique », en particulier européenne.

L'approche de l'Europe peut également être utilisée pour contextualiser les énoncés ou les activités des élèves dans les autres domaines de connaissances des programmes de mathématiques.

Au lycée professionnel

Les thèmes « Sécurité : comment travailler en toute sécurité ? » et « Thermique : comment caractériser les échanges d'énergie sous forme thermique ? » des programmes de physique-chimie en voie professionnelle constituent des entrées pour apporter la contribution de l'Union européenne en termes de normes et de réglementation.

L'approche de l'Europe peut également être utilisée pour contextualiser les énoncés ou les activités des élèves dans les autres thèmes des programmes de physique-chimie.

En sciences de la vie et de la terre

Dans le cadre des enseignements de SVT, l'Europe n'est pas un objet d'étude et n'apparaît donc pas explicitement dans les programmes. Quelques pistes de traitement sont cependant possibles, en collège et au lycée :

- Mettre en évidence le rôle de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), agence de l'Union européenne vouée à la préservation et à la surveillance de l'environnement européen. Les élèves peuvent réaliser des schémas fonctionnels en mettant en évidence des décisions européennes en lien avec le développement durable. Ce sujet permet d'aborder les notions suivantes : pollution atmosphérique/ Biodiversité/ Produits chimiques/ Changement climatique/ Environnement et santé/ Affectation des terres/ Ressources naturelles/ Bruit/ Sols/ Déchets et ressources matérielles/ Eau.

- Étudier la politique alimentaire durable pour l'Europe (nourrir les hommes, préserver l'environnement, notre santé et les animaux).
- Faire une analyse comparée de deux volcans en Europe : situation géographique, le type d'éruption, le type d'édifice (cône ou dôme), la température et la consistance de la lave, les produits émis, la fréquence des éruptions, le mécanisme éruptif (coulée de lave ou explosion), les dégâts sur l'environnement (important ou non) de ces deux volcans sous la forme d'un tableau.
- Mettre en évidence le rôle de l'Agence européenne du médicament, notamment sur les vaccins dans le cadre de la crise liée à la Covid 19.

En STL et ST2S

Plusieurs sujets en STL et ST2S peuvent servir de support pour aborder l'Europe au cycle terminal :

- Faire une étude comparative des systèmes de santé en Europe ou mise en évidence du rôle de la Commission européenne dans la politique de santé de l'Union européenne.
- Mettre en évidence le rôle de l'Agence européenne du médicament, notamment sur les vaccins dans le cadre de la crise liée à la Covid 19.
- Mener une étude comparative des vaccins européens dans le cadre de la crise liée à la Covid 19 (principe, fabrication...).

En PSE pour la voie professionnelle

Il est possible de mettre en évidence du rôle de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) : les risques en matière de santé et de sécurité au travail (SST) / étude comparative des chiffres de différents pays européens, comparaison des politiques de prévention.